

FORMATION DUERP

MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Pas d'indicateurs pour 2025-2026
(ouverture de la formation en décembre 2026)

PRÉ REQUIS

- Être gérant ou salarié d'une exploitation agricole

MODALITÉS

- La formation se déroule en présentiel dans les locaux de la MFR (site de Vanxains).
- Effectif : de 4 à 7 personnes.
- Âge minimum : 16 ans.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal de la mise en place du DUERP
- Être conseillé pour l'établissement DUERP
- Repérer les risques sur son exploitation et mettre en place des mesures d'amélioration des conditions de travail, de santé et de sécurité.

DURÉE

Durée de la formation : 14 heures en présentiel, sur 2 jours de formation.

INSCRIPTION

Nous contacter pour l'inscription et demande de devis.

Sessions 2026-2027 : consulter le catalogue de formation.

Merci de venir avec une clé USB.

Information : places de parking et locaux adaptés aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande spécifique.

MFR DU RIBÉRACOIS

1 route de la Brangélie 24600 VANXAINS
05 53 92 46 50 / mfr.vanxains@mfr.asso.fr



FIN DE FORMATION

- Les stagiaires doivent avoir participé à l'ensemble des heures de formation
- En fin de formation, les stagiaires auront les notions pour écrire leur DUERP en autonomie

COÛT DE LA FORMATION 2026-2027

- 378€/personne ; prise en charge possible par OCAPIAT, VIVEA ou autre OPCO.
- **Repas possible sur place** : 12 €/personne

CONTACTS

Quentin MEYLEU :

quentin.meyleu@mfr.asso.fr

Nadège ARMANDIE :

nadege.armandie@mfr.asso.fr

05.53.92.46.50.

Mise à jour octobre 2026